

et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soit adopté l'ordre du jour tel que signifié, et ce, comme suit :

1. Constatation de l'avis convocation;
2. Ouverture de la séance;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;
5. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024;
6. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
7. Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2024-2025;
8. Période de questions;
9. Clôture de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)

4. Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024

Monsieur le maire, Robert Leclerc, procède à la présentation du budget pour l'exercice financier 2024. Le budget 2024 prévoit des dépenses et autres activités financières et affectations de l'ordre de **4 479 580** \$ ainsi que des revenus de **4 479 580** \$.

Le budget adopté sera disponible sur le site Internet de la Municipalité à www.upton.ca

5. Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024

Attendu qu'en vertu de l'article 954.1, du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2024 et qu'ils sont disposés à les adopter telles que déposées, renonçant à leur droit d'analyse 8 jours avant l'adoption;

Attendu que lesdites prévisions budgétaires comportent des dépenses de l'ordre de **4 479 580** \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin,
appuyé par Mathieu Beaudry
et résolu :

Que soit adoptée les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 telles que décrites ci-après et totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de **4 479 580 \$**;

Que le budget de l'année 2024 soit publié sur le site internet de la Municipalité ainsi que dans le journal municipal.

Revenus	4 479 580 \$
Charges	3 927 097 \$
Remboursement de la dette (capital)	122 346 \$
Activité d'investissement	430 137\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)

6. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

Conformément à la loi, monsieur le maire, Robert Leclerc, procède à la présentation du programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026;

Le programme triennal d'immobilisations prévoit, pour les années des investissements totalisant environ 20 millions de dollars. Ce programme s'avère un outil de planification important et permet d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets futurs.

7. Adoption - Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

449-12-2023

Attendu que, selon l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2024-2025-2026;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance du projet de programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et qu'ils sont disposés à l'adopter tel que déposé, renonçant à leur droit d'analyse 8 jours avant l'adoption;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque,
appuyé par Éric Jodoin

et résolu :

Que soit adopté le plan triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 tel que décrit ci-après;

2024	6 623 200 \$
2025	8 013 200 \$
2026	3 720 500 \$
Total	18 356 900 \$

Que le programme triennal d'immobilisations soit publié sur le site internet de la Municipalité ainsi que dans le journal municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)

8. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

- Aucune question

9. Clôture de la séance

Attendu que tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Mathieu Beaudry,
appuyé par Pierre Dufresne

et résolu de clore la séance à 20h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)



Lyne Rivard
Directrice générale et
greffière – trésorière

Robert Leclerc
Maire